

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3

Page 1/10



## SOTAX DissoCare™

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

SOTAX DissoCare™

**N° de l'article:**

19000-1

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Produits chimiques de traitement de l'eau

**Utilisations identifiées pertinentes:**

**Étape du cycle de vie [LCS]**

**IS:** Utilisation sur sites industriels

**PW:** Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

**SL:** Durée de vie utile

**Secteur d'utilisation [SU]**

**SU 4:** Fabrication de produits alimentaires

**Catégories de produits [PC]**

**PC 37:** Produits chimiques de traitement de l'eau

**Catégories de processus [PROC]**

**PROC 5:** Mélange dans des processus par lots

**PROC 7:** Pulvérisation dans des installations industrielles

**PROC 8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

**PROC 8b:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

**PROC 9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

**PROC 11:** Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

**PROC 19:** Activités manuelles avec contact physique de la main

**PROC 28:** Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

**Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]**

**ERC 2:** Formulation dans un mélange (mélanges)

**ERC 4:** Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

**ERC 8a:** Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

**ERC 8d:** Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**SOTAX AG**

Nordring 1

4147 Aesch

Schweiz

**Téléphone:** (+41) 61 / 487 5454; Techsupport: (+41) 61 / 487 5460

**Télécopie:** (+41) 61 / 482 1331

**E-mail:** info@sotax.com

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 20 sept. 2018

Date d'édition: 26 sept. 2018

Version: 3

Page 2/10

**SOTAX**  
Solutions for Pharmaceutical Testing

## SOTAX DissoCare™

Site web: [www.sotax.com](http://www.sotax.com)

E-mail (personne compétente): [info@sotax.com](mailto:info@sotax.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: (+41) 61 / 487 5460, (+41) 61 / 487 5454 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Irrit. 2)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Danger pour l'environnement aquatique (Aquatic Chronic 2)	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Irrit. 2)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



**GHS07**

Point d'exclamation



**GHS09**

Environnement

Mention d'avertissement: Attention

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

#### Conseils de prudence Prévention

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Conseils de prudence Réaction

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/...
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

### 2.3. Autres dangers

Autres effets nocifs:

inconnu

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 20 sept. 2018

Date d'édition: 26 sept. 2018

Version: 3

Page 3/10



## SOTAX DissoCare™

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 7173-51-5 N°CE: 230-525-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119945987-15-0000	[100] didecyldiméthylammonium chloride La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].	1 - 3 Pds %

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

##### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

##### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

##### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

##### Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

##### Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3



Page 4/10

## SOTAX DissoCare™

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

**Mesures de précautions individuelles:**

Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Équipement de protection:**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Procédures d'urgence:**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

**Protection individuelle:**

Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Pour la rétention:**

Recueillir avec un matériel absorbent (terre, diatomite, agent liant pour acides, agent liant universel).

Éliminer le matériel comme déchet dangereux, selon les conditions posées par les pouvoirs publics.

Informez les pouvoirs publics en cas de dégagement de quantités élevées.

**Pour le nettoyage:**

utiliser de l'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

#### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Mesures de protection**

**Précautions de manipulation:**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Assurer une aération suffisante par renouvellement d'air ou aspiration. Éviter la formation des aérosols.

**Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:**

Individuellement selon le procédé d'application.

**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques et conditions de stockage:**

Éviter l'encrassement du récipient (utiliser le couvercle original). Conserver à l'écart des sources de chaleur, stocker au frais et protégé du soleil. Ne jamais rendre les quantités prélevées au bidon! Ne pas stocker sous le point de solidification. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**matériaux d'emballage:**

Appropriés: les récipients en polyéthylène (HDPE, LDPE), polypropylène, PVC, verre, acier fin.

Non appropriés: les récipients en métaux autres que acier fin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3



Page 5/10

## SOTAX DissoCare™

### **Demandes d'aires de stockage et de récipients:**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine et avec le couvercle original. Stocker dans un endroit bien ventilé apte au stockage des substances chimiques.

### **Informations sur l'entreposage commun:**

aucun

**Classe de stockage:** 12 - liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

### **Autres indications relatives aux conditions de stockage:**

Mesures hygieniques: Tenir à l'écart des aliments, boissons et fourrage. Ne pas manger, boire, fumer pendant le travail. Laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Recommandation:**

Produits chimiques de traitement de l'eau

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

#### **8.2.2. Protection individuelle**

##### **Protection yeux/visage:**

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

##### **Protection de la peau:**

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374

Matériau approprié:

caoutchouc butyle, caoutchouc néoprène, caoutchouc polychloroprène.

FKM (caoutchouc fluoré)

Contactez le fabricant des gants pour obtenir des informations sur le temps de pénétration du matériel.

Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Respecter le concept de protection de la peau.

##### **Protection respiratoire:**

Si le produit est utilisé conforme à sa destination, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Le filtre approprié est au moins: NO-P3.

##### **Risques thermiques:**

inconnu

##### **Autres mesures de protection:**

aucun

#### **8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

### **8.3. Indications diverses**

aucun

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### **Aspect**

**État:** Liquide

**Couleur:** incolore

**Odeur:** non déterminé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3



Page 6/10

## SOTAX DissoCare™

### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	5,8 - 7,5	20 °C		
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité relative	1 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau	complètement miscible			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

### 9.2. Autres informations

aucun

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Avec une utilisation appropriée, le produit ne montre pas de réactions dangereuses.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

inconnu

### 10.4. Conditions à éviter

inconnu

### 10.5. Matières incompatibles

Comburant

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

### Indications diverses

aucun

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
7173-51-5	[100] didecyldimethylammonium chloride	<b>DL50 par voie orale:</b> 658 mg/kg (Rat) <b>DL50 dermique:</b> >2 000 mg/kg (Rat)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3



Page 7/10

## SOTAX DissoCare™

### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration:

n'est pas applicable

### Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
7173-51-5	[100] didecyldiméthylammonium chloride	<b>LC<sub>50</sub>:</b> 0,97 mg/l 4 d (Brachydanio rerio) <b>EC<sub>50</sub>:</b> 0,12 mg/l 4 d (Senastrum capricornutum) <b>EC<sub>50</sub>:</b> 0,06 mg/l 2 d (Daphnie)

### Toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

n°CAS	Nom de la substance	Biodégradation	Remarque
7173-51-5	[100] didecyldiméthylammonium chloride	Oui, rapide	N'est pas bioaccumulative, n'est pas classifié PBT/vPvB. Aucune information sur la mobilité dans le sol.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Facteur de bioconcentration (FBC):

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information sur la mobilité dans le sol.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3

**SOTAX**  
Solutions for Pharmaceutical Testing

Page 8/10

## SOTAX DissoCare™

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
7173-51-5	[100] didecyldiméthylammonium chloride	—

### 12.6. Autres effets nocifs

inconnu

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

le traitement des déchets doit se passer en conformité avec les règlements des pouvoirs publics.

#### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit:

20 01 29 \* Détergents contenant des substances dangereuses

\*: Soumis à une documentation.

##### Remarque:

aucun

##### Code des déchets conditionnement:

15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les récipients rincés sans étiquettes peuvent être éliminés par recyclage.



#### Autres recommandations de traitement des déchets:

aucun

### 13.2. Informations complémentaires

Mesures exceptionnelles pour l'élimination ne sont pas nécessaires

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	
<b>14.1. N° UN</b>		
UN 3082	UN 3082	
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>		
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient didecyldiméthylammonium chloride)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contient didecyldiméthylammonium chloride)	
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>		
 9	 9	
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>		
III	III	



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 20 sept. 2018

Date d'édition: 26 sept. 2018

Version: 3

Page 9/10

**SOTAX**  
Solutions for Pharmaceutical Testing

## SOTAX DissoCare™

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>		
	 POLLUANT MARINE	
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>		
<b>Dispositions particulières:</b> <b>Quantité limitée (LQ):</b> 5 L <b>Danger n° (code Kemler):</b> 90 <b>Code de classification:</b> - <b>Remarque:</b>	<b>Dispositions particulières:</b> <b>Quantité limitée (LQ):</b> 5 L <b>Numéro EmS:</b> F-A, S-F <b>Remarque:</b>	

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
n'est pas applicable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

**Autorisations:**

Une autorisation n'est pas nécessaire au présent moment.

**Limites d'utilisation:**

Uniquement approprié pour l'utilisation industrielle.

**Autres réglementations (UE):**

La classification et étiquetage du produit est conforme avec la réglementation CLP (EG/1272/2008). Les composants sont, si requis, (pré)registrés selon REACH EG/1907/2008.

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

### 15.3. Informations complémentaires

aucun

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Cette fiche de sécurité a été générée en utilisant les fiches de sécurité des fournisseurs de matériel et les informations données par la base de données GESTIS (<http://gestis.itrust.de>) de la DGUV (cooperative allemande des assurances contre les accidents)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 20 sept. 2018

**Date d'édition:** 26 sept. 2018

**Version:** 3

Page 10/10



## SOTAX DissoCare™

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée ( <i>Skin Irrit. 2</i> )	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Danger pour l'environnement aquatique ( <i>Aquatic Chronic 2</i> )	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Irrit. 2</i> )	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

### 16.6. Indications de stage professionnel

Les utilisateurs doivent être entraînés pour assurer une manipulation sûre avant le travail.

### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.